

Rémalard en Perche, le 4 août 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion qui aura lieu le
JEUDI 3 SEPTEMBRE, à 19 heures 30, à la salle des fêtes de Rémalard.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1/ Institution et fixation du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 2/ Cession parking 26 rue du Prieuré
- 3/ Contrat d'assurance statutaire
- 4/ Création de poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- 5/ Remboursement de frais
- 6/ Aménagements rue du stade
- 7/ Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement
- 8/ Communications et questions diverses

Le Maire,



Patrick RODHAIN